



Conditions de Règlement

Année 2009

Prestations	Durée	à la commande	en milieu de production	à la livraison
Prestation ponctuelle (travaux, jardinage, nettoyage...) <u>Main d'œuvre SANS fourniture</u>	< 14 h.	0 %	0 %	100 %
	> 14 h.	0 %	35 %	65 %
Prestation ponctuelle (travaux, jardinage, nettoyage...) <u>Main d'œuvre AVEC fournitures</u>	< 14 h.	15 %	0 %	85 %
	> 14 h.	15 %	35 %	50 %
Prestation régulière, suivie (ménage, cours de soutien, animaux...) <u>Main d'œuvre SANS fourniture</u>	< 8 h. par mois	0 %	0 %	100 % après prestation
	> 8 h. par mois	0 %	0 %	100 % facture mensuelle
Prestation longue durée (site Internet, infographie, montage vidéo...) <u>Main d'œuvre SANS fourniture</u>	n/a	10 %	40 %	50 %
Prestation longue durée (site Internet, infographie, montage vidéo...) <u>Main d'œuvre AVEC fournitures</u>	n/a	15 %	40 %	45 %
FACTURATION / PROFESSIONNELS <i>Sur demande du client, après étude du cas et accord écrit de notre part</i>	n/a	0 %	20 %	80 % à 30 jours (fin de mois)

Modes de paiement acceptés

Année 2009

Espèces	quel que soit le montant
Chèque bancaire ou Postal	450 € maximum
Virement bancaire ou Postal	300 € minimum
Mandat Cash ou Mandat Postal	450 € minimum
Avoirs établis par notre enseigne	quel que soit le montant
Bons promotionnels établis par notre enseigne	50 % maximum de la facture

Chèque Emploi Service Universel (CESU - seulement pour les activités concernées)
conformément à la loi, un règlement en CESU constitue un emploi direct de particulier à particulier.
Il n'engendrera pas l'établissement d'une facture par notre entreprise. Il peut néanmoins ouvrir droit à 50% de crédit d'impôt.

Ces informations sont données à titre indicatif, les conditions exactes de règlement et de mode de paiement de votre facture sont stipulées sur le devis personnalisé qui vous a été établi avant toute prestation.